



DELIBERATION

2023/05

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

L'an deux mille vingt-trois le 12 avril, à 14 heures, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache s'est réuni à la salle des fêtes de Monceau sur Oise, sur la convocation légale et sous la présidence de Monsieur Olivier CAMBRAYE.

Conseillers en exercice : 17, Présents : 8, Représentés : 4, Votants : 12

Etaient présents : M. Olivier CAMBRAYE, M. Hugues COCHET, M. Patrick DUMON, Mme Bernadette HEDIART, Mme Katie LEFEVRE, M. Vincent LAMOUREUX, M. Michel LANDERIEUX, M. Jean-Pierre PREVOT et M. Jean-Jacques THOMAS.

Etaient représentés : M. Mathieu CANON par M. Bernard GREHANT, M. Jean-Luc EGRET par Mme Marie-Claire FORTIN, Mme Christelle MAES par Mme Adeline DUPONT et M. Thierry VERDAVAINE par Mme Dominique VAN ELSLANDE.

Etaient absents excusés : M. Patrick FEUILLET, M. Laurent MARLOT, M. Gilles QUEILLE et M. Jean-François PAGNON.

Le quorum étant atteint, le Comité syndical, peut délibérer.

Le secrétariat a été assuré par : M. Michel LANDERIEUX.

Monsieur le Président expose à l'Assemblée que l'ordre du jour de la présente réunion prévoit l'examen du Compte Administratif 2022 du Budget Principal du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache. Il propose au Comité syndical que la présentation en soit assurée par M. Jean-Pierre PREVOT, doyen d'âge de l'assemblée. Celui-ci donne les explications nécessaires sur ce compte qui fait apparaître les résultats ci-après.

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	dépenses ou déficit	recettes ou excédents	dépenses ou déficit	recettes ou excédents	dépenses ou déficit	recettes ou excédents
Opérations de l'exercice	1 387 607,42 €	1 118 803,80 €	53 914,23 €	60 445,46 €	1 441 521,65 €	1 179 249,26 €
Résultat de l'exercice	268 803,62 €			6 531,23 €	262 272,39 €	
Report exercice antérieur		346 956,90 €		206 025,47 €		552 982,37 €
Résultat de clôture		78 153,28 €		212 556,70 €		290 709,98 €
Reste à réaliser			0 €	0 €	0 €	0 €
Résultats définitifs		78 153,28 €		212 556,70 €		290 709,98 €

Le président en exercice est invité à quitter la salle afin que l'assemblée puisse procéder au vote. Monsieur Jean-Pierre PREVOT, doyen d'âge, sollicite de l'assemblée les observations éventuelles. Le compte administratif 2022 est soumis au vote.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache

APPROUVE le compte administratif 2022 dont les résultats de clôture sont les suivants :

- Résultat de l'exercice de la section de fonctionnement : Excédent de 78 153,28 €
- Résultat de l'exercice de la section d'investissement : Excédent de 212 556,70 €

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Président,



Olivier CAMBRAYE

Acte rendu exécutoire après dépôt
En Sous-Préfecture le
Et publication le

Envoyé en préfecture le 20/04/2023
Reçu en préfecture le 20/04/2023
Publié le
ID : 002-200051118-20230412-05_2023-DE